

# **L'état d'urgence « sanitaire » n'est qu'un prétexte pour attaquer nos libertés : NOUS EXIGEONS SA LEVÉE IMMÉDIATE !**

*Communiqué de l'intersyndicale CGT-F0-FSU-Solidaires d'Ile-de-France*

Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT, F0, Solidaires, FSU, avec l'UNEF et l'UNL, exigent la levée immédiate de l'état d'urgence « sanitaire » qui vient d'être prolongé au moins jusqu'au 10 juillet par ce gouvernement, et qui se caractérise par l'attribution des pleins pouvoirs au gouvernement, ce qui leur permet d'imposer des conditions de reprise dans tous les secteurs au service exclusif d'un objectif : précipiter la destruction des services publics, accélérer la déréglementation générale, « uberiser » toutes les relations sociales. Il ouvre aussi des brèches dans l'Etat de droit et remet en cause de nombreuses protections du droit du travail pour les salarié.e.s.

Les conditions du « déconfinement » ne sont en réalité rien d'autre que la prolongation d'un confinement à géométrie variable adapté aux besoins immédiats du patronat. De ce fait, elles apparaissent de plus en plus aux yeux de l'immense majorité de la population comme des alibis permettant d'atteindre les objectifs poursuivis par ce gouvernement et qu'il n'a pas abandonné pendant la pandémie : casser le droit du travail, museler les revendications, entraver voire de fait interdire l'action syndicale si elle n'accompagne pas les politiques gouvernementales et patronales.

Les URIF rejettent tout affaiblissement des Instances représentatives du personnel, car après avoir supprimer les

CHS/CT dans le secteur privé, le gouvernement légifère pour raccourcir les délais de consultation des CSE d'un mois à huit jours, voire de trois mois à douze jours, en cas de recours à un expert. Le but du gouvernement est bien de répondre aux exigences du patronat et d'accélérer la remise en cause de tous les acquis des salarié.e.s dans les entreprises en matière de congés payés, de durée et d'organisation du travail.

Les URIF condamnent la remise en cause sans précédent des libertés publiques individuelles et collectives, qui vise à casser la démocratie en installant un régime d'exception contraire aux principes démocratiques et à l'Etat de droit : le pays tout entier se retrouve en liberté surveillée, les salarié.e.s peuvent être privé.e.s de leurs droits du jour au lendemain par décision discrétionnaire du gouvernement, les rassemblements publics de plus de 10 personnes restent interdits quand, depuis plusieurs jours, les écoles peuvent accueillir des groupes de quinze élèves et qu'il est possible de s'entasser par centaines dans les rames des transports en commun pour rejoindre son lieu de travail.

A ce titre, les URIF dénoncent la campagne scandaleuse engagée par ce gouvernement, qui vise à rendre responsable les travailleur.euse.s d'une recrudescence des contaminations alors même qu'ils-elles sont victimes d'un chantage honteux : soit revenir sur leur lieu de travail sans que les moindres garanties sanitaires n'aient été pourvues par les pouvoirs publics et les employeurs, soit rester chez eux à subir le « télétravail » en « mode dégradé » dans des conditions insupportables, quand ce n'est pas à attendre dans l'angoisse la fin du dispositif d'activité partielle à compter du 1er juin. Nous refusons la mise en danger des salarié.e.s, nous les appelons à refuser ce chantage et à faire valoir leurs droits par tous les moyens, que ce soient par le droit de

retrait ou la grève.

Les URIF considèrent que le seul et unique responsable de cette situation est le gouvernement aux ordres du patronat. En ce sens, les URIF continuent d'exiger le dépistage systématique des francilien.ne.s ainsi que tout le matériel de protection, en particulier les masques FFP2 qui doivent être mis à disposition gratuitement auprès de tous les francilien.ne.s.

S'agissant de la « reprise des cours », les URIF considèrent qu'il ne s'agit en aucun cas d'une « rentrée scolaire ».

Après avoir été confinés, séparés de leurs camarades, privés d'instruction pendant deux mois, les enfants rejoignent le chemin de leurs établissements scolaires mais ce qu'ils retrouvent, ce n'est pas l'école, c'est un milieu hostile, dans lequel ils sont tenus de rester derrière leur table sans contact avec qui que ce soit, dans lequel ils sont contraints de stationner dans la cour sur des emplacements signalés par des croix peintes au sol. Et c'est aux enseignant.e.s à qui il est demandé de faire respecter ces « consignes » !  
INACCEPTABLE !

Ce dispositif gouvernemental vise à répondre aux attentes des employeurs qui veulent faire revenir les parent.e.s d'élève qui sont des salarié.e.s. Le choix d'ouvrir en premier les crèches, les maternelles et les écoles primaires est caricatural : c'est source d'angoisse pour les enfants, leur famille et les enseignant.e.s et agent.e.s des crèches.

Les URIF s'opposent à la transformation de l'école en caserne et appellent à multiplier les prises de position, déclarations, pétitions, pour refuser ce chaos et cette mise en danger de la vie d'autrui.

Les URIF exigent que les conditions de sécurité, en particulier le dépistage systématique et les masques FFP2, soient réunies.

Les URIF s'opposent à la mise en place du dispositif intitulé "brigades Covid-19", remettant en cause le secret médical et professionnel : le rôle de la Sécurité sociale n'est pas de ficher les assurés sociaux en fonction de leur maladie ni d'établir des listes de personnes ayant été en contact avec des malades.

Les URIF dénoncent les entreprises qui profitent de la crise sanitaire pour accélérer la casse de l'emploi déjà commencé ces dernières années. C'est le cas d'Air France-KLM qui n'est pas à son coup d'essai en matière d'emploi et qui prévoit plus de 10.000 suppressions de postes d'ici fin 2022 alors que cette même entreprise a bénéficié de 4 milliards de prêts de l'Etat afin de faire face à la crise qui a cloué ses avions au sol. Nous refusons de voir un taux de chômage s'envoler dans le même temps où l'Etat refuse de supprimer sa contre-réforme de l'assurance-chômage.

Face à cette situation, la révolte gronde : après les manifestations d'hospitaliers à Tourcoing ou à Lyon, c'est au tour des personnels de l'assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) d'être sortis la semaine dernière dans la rue pour exiger satisfaction sur leurs revendications. A Paris, des dizaines d'avocat.e.s ont décidé de manifester hier devant le ministère de la Justice : rappelons qu'il y a à peine 3 mois, ces mêmes avocat.e.s étaient en grève illimitée pour exiger le retrait de la « réforme » des retraites.

Comme l'ensemble des salarié.e.s, les URIF refusent cette société adaptée à la seule réponse aux besoins du capital, où la vie des salarié.e.s et de la population n'est rien face à leurs profits.

Elles appellent l'ensemble de leurs structures syndicales à se réunir pour décider des initiatives à prendre pour organiser la résistance, pour assurer la sécurité des salarié.e.s sur leur lieu de travail et dans les trajets domicile/travail, pour exiger l'abandon de la « réforme » des retraites et de

l'assurance chômage, pour exiger l'ensemble des moyens indispensables aux services publics et en particulier à l'hôpital, ainsi que l'augmentation générale des salaires.

Paris, 13 mai 2020